CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 3317

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

MESSAGE.

Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.

Du 29 nivose, l'an 7 de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-Cents un message dont la teneur suit :

Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.

Citoyens Représentans,

La loi du 26 vendémiaire dernier porte, art. XIX : « Le Directoire exécutif adressera, chaque mois, au » Corps législatif le tableau des ventes faites dans les » mois précédens, en exécution de la présente loi. »

18 I 99

D'après cette disposition, le Directoire vous transmet l'état des ventes qui ont eu lieu dans le cours de frimaire dernier.

La publication de la loi du 26 vendémiaire n'ayant pu se faire que dans la première décade de brumaire, et les opérations qui doivent précéder les ventes ayant absorbé le reste de ce mois, elles n'ont pu généralement s'ouvrir qu'au commencement de frimaire. Cependant sept administrations centrales, celles de la Gironde, de Jemmappes, de Lot-et-Garonne, de la Meuse inférieure, de Seine-et-Marne et de la Somme ont fait quelques adjudications dans la dernière décade de brumaire : les résultats en sont rappelés dans l'état que le Directoire vous envoie.

Voici ceux qu'offre le mois de frimaire :

Onze cent soixante-douze ventes, dont le montant s'élève à	2,620,608 fr.	30 c.
L'estimation étoit de	1,848,684	32
Il y a donc un excédant de . . .	771,923 fr.	88 c.

Il est à observer que ces résultats ne concernent que trente-sept départemens ; que vingt ont annoncé n'avoir effectué aucune vente, et que quarante-deux ont gardé le silence.

Le Directoire joint à ce premier état un autre, indicatif des ventes consommées pendant le même mois de frimaire, en vertu de la loi du 27 brumaire dernier, qui établit des conditions particulières pour les maisons, bâtimens et usines.

Soixante-quatorze ventes ont eu lieu en vertu de cette dernière loi.

Le montant des estimations étoit de	2,525,340 fr.
Les adjudications	17,663,395 fr.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Ces résultats sont fournis par dix départemens seulement.

Vingt-trois ont annoncé n'avoir fait aucune vente suivant ce mode,

Et soixante-six ont encore à répondre.

Mais la loi du 27 brumaire, publiée dans le courant de frimaire, n'a pu être mise à exécution que vers la fin de ce mois.

Les mêmes états font connoître la valeur approximative des biens qui restent à vendre.

Elle s'élève à plus de . . . . . 380,000,000 fr.

Le président du Directoire exécutif,

Signé, L. M. REVELLIÈRE-LÉPEAUX.

Par le Directoire exécutif :

Le secrétaire général, *Signé*, LAÇARDE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviose an 7.